

**2M3J**

Société par actions simplifiée (SAS)

au capital social de 3000 €

12 PLACE DES VICTOIRES 75002 PARIS

RCS PARIS 990400467

(la « **Société** »)

---

# **PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS**

---

**Le 06/11/2025**

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

---

# Décisions

---

## Décision 1

Il est pris acte par les Associés de la modification de l'activité de la société à compter du 06/11/2025.

L'activité de la Société est désormais :

Transactions sur immeubles et fonds de commerces . – L'intermédiation, la négociation, l'achat, la vente, la location, de biens immobiliers, bâtis ou non bâtis ; – L'activité d'agence immobilière, de courtage en transactions immobilières, de conseil et d'assistance dans le domaine immobilier ; – L'activité de marchands de biens, de promoteur, d'investisseur immobilier et d'apporteur d'affaires ; – Toutes opérations de conseil en investissement, de montage d'opérations immobilières, de financement ou de structuration de projets immobiliers ; – Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

## Décision 2

En conséquence de la modification de l'activité de la Société, objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif à l'objet social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

## Décision 3 : Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

---

**La société camcap invest, associée, représentée par mathieu camus**

**La société JJ holding, associée, représentée par julien garcia**

**La société foncière du terrail, associée, représentée par jean-mathieu peyrard**